



Information réglementée, Bruxelles le 22 novembre 2010, 16 heures

Polygone annonce des mesures de redéploiement d'une de ses filiales en France.

Ces mesures concernent sa filiale Polygone France active dans les métiers classiques de la publicité, principalement axée sur les collectives et collectivités.

Cette activité avait été reprise à la barre du tribunal en juin 2009.

Il apparaît que les prévisions de chiffre d'affaire et de marge brute, communiquées par le management de la filiale, se sont avérées fausses.

Le résultat réel à fin septembre s'établit à -1.72 M€, au lieu de -0,97 M€ escomptés.

Des mesures immédiates ont été prises par le biais d'une réduction des effectifs et du licenciement du management défaillant.

Le Conseil d'Administration a par ailleurs décidé de poser un acte technique en sollicitant un redressement judiciaire, avec une poursuite de l'exploitation.

Cette réorganisation va entraîner une réduction des coûts (licenciement et frais de structure) permettant de restaurer une rentabilité de la société en 2011.

L'EBITDA 2010 de cette filiale s'élèvera à -1,6M€, l'EBITDA 2010 du groupe s'élèvera lui à -1,8M€ dû au retard d'investissement de certains clients.

Des charges exceptionnelles à hauteur de -1,3M€ sont également à prévoir pour la restructuration du groupe.

Supprimé: ¶

Le chiffre d'affaire du groupe attendu pour l'année 2010 est de 30,3 M€ (soit une augmentation de +137% vs 12,8M€ en 2009). La marge brute, quant à elle, devrait ressortir à 12,3 M€ (soit une progression de +52% vs exercice 2009 à 8,1M€) pour un EBITDA à -1,85 M€.

Cette très importante progression est principalement due aux développements des expertises retail & shopper marketing (Hello Agency), digital et lifecare.

Info : Thierry Goor

thierry.goor@polygonegroup.com 00 32 486 648 555

